

TG/261/1

ORIGINAL : anglais

DATE : 2010-03-24

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

<p>GAURA</p> <p>Code UPOV : GAURA</p> <p><i>Gaura</i> L.</p>

*

PRINCIPES DIRECTEURS
POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN
DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autres noms communs* :

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Gaura</i> L.	Gaura	Gaura	Prachtkerze	Gaura

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2. MATERIEL REQUIS.....	3
3. METHODE D'EXAMEN.....	3
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2 Lieu des essais	3
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	3
3.4 Protocole d'essai.....	4
3.5 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner	4
3.6 Essais supplémentaires	4
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE	4
4.1 Distinction.....	4
4.2 Homogénéité	5
4.3 Stabilité	5
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES	6
6.1 Catégories de caractères.....	6
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3 Types d'expression	6
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemple	6
6.5 Légende.....	6
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTERES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES	7
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES	16
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères	16
8.2 Explications portant sur certains caractères	16
9. BIBLIOGRAPHIE.....	23
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	24

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Gaura L.*

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de jeunes plantes capables d'exprimer tous les caractères pertinents de la variété durant le premier cycle de végétation.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

10 jeunes plantes.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du "British Standard 950",

partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 10 plantes au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations doivent être effectuées sur 10 plantes ou des parties de plantes prélevées sur chacune de ces 10 plantes.

3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 *Différences reproductibles*

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 *Différences nettes*

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 10 plantes, 1 plante hors-type est tolérée.

4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en examinant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Feuille : panachure (caractère 17)
- b) Feuille : pigmentation anthocyannique (caractère 21)
- c) Pétale : couleur principale de la face interne (caractère 32), avec les groupes suivants :
 - Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : rose clair
 - Gr. 3 : rose moyen
 - Gr. 4 : rose foncé
 - Gr. 5 : rouge
- d) Pétale : couleur secondaire de la face interne (sans les nervures) (caractère 33), avec les groupes suivants :
 - Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : rose clair
 - Gr. 3 : rose moyen
 - Gr. 4 : rose foncé
 - Gr. 5 : rouge

e) Pétale : netteté des nervures

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère pour définir le caractère et pour harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemple*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL : Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN : Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ : Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

(a)-(h) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.1)

(+) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.2)

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*)	Plant: height	Plante : hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura		
QN (a)	short	courte	niedrig	baja	Gausudre	3
	medium	moyenne	mittel	media	Redgapi	5
	tall	haute	hoch	alta	Gaudwwhi	7
2. (*)	Plant: width	Plante : largeur	Pflanze: Breite	Planta: anchura		
QN (a)	narrow	étroite	schmal	estrecha	Gausudre	3
	medium	moyenne	mittel	media	Passionate Blush	5
	broad	large	breit	ancha	Gaudwwhi	7
3. (*) (+)	Plant: height/width ratio	Plante : rapport hauteur/largeur	Pflanze: Verhältnis Höhe/Breite	Planta: relación altura/anchura		
QN (a)	moderately compressed	modérément comprimé	mäßig zusammengedrückt	moderadamente comprimida	Gausudre	3
	medium	moyen	mittel	media	Gaudwwhi	5
	moderately elongated	modérément allongé	mäßig lang gezogen	moderadamente alargada		7
4. (+)	Plant: density	Plante : densité	Pflanze: Dichte	Planta: densidad		
QN (a)	sparse	faible	locker	dispersa		3
	medium	moyenne	mittel	media	Gaudwwhi	5
	dense	dense	dicht	densa	Gausudre	7
5. (+)	Plant: number of flowers	Plante : nombre de fleurs	Pflanze: Anzahl Blüten	Planta: número de flores		
QN (a)	low	faible	gering	baja	Gausudre	3
	medium	moyen	mittel	media	Gautalwhi	5
	high	élevé	groß	alta	Passionate Pink	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
6.	Plant: attitude of stems	Plante : port des tiges	Pflanze: Haltung der Triebe	Planta: porte de los tallos		
QN	(b) upright	dressées	aufrecht	erguido		1
	semi upright	demi-dressées	halbaufrecht	semierguido	Redgapi	3
	intermediate	intermédiaires	intermediär	intermedio	Gaudwwhi	5
	moderately spreading	modérément étalées	mäßig auseinanderfallend	moderadamente abierta	The Bride	7
	strongly spreading	fortement étalées	stark auseinanderfallend	fuertemente abierta		9
7.	Stem: number of branches	Tige : nombre de ramifications	Trieb: Anzahl Zweige	Tallo: número de ramas		
(+)						
QN	(b) few	petit	gering	bajo	Gaudros	3
	medium	moyen	mittel	medio	Redgapi	5
	many	grand	groß	alto	Passionate Rainbow	7
8.	Stem: number of leaves	Tige : nombre de feuilles	Trieb: Anzahl Blätter	Tallo: número de hojas		
QN	(b) few	petit	gering	bajo	Gaudros	3
	medium	moyen	mittel	medio	Gaudwwhi	5
	many	grand	groß	alto	Passionate Rainbow	7
9.	Stem: distribution of leaves	Tige : répartition des feuilles	Trieb: Verteilung der Blätter	Tallo: distribución de las hojas		
QN	(b) basal quarter	sur le quart basal	basales Viertel	en el cuarto basal	Gaudros	1
	basal half	sur la moitié basale	basale Hälfte	en la mitad basal	Gaudwwhi	2
	basal three quarters	sur les trois quarts basaux	basale drei Viertel	en los tres cuartos basales	Passionate Rainbow	3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
10. (* (*)	Young shoot: anthocyanin coloration	Jeune rameau : pigmentation anthocyanique	Junger Trieb: Anthocyanfärbung	Rama joven: pigmentación antociánica		
QN (c)	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Gaudwwhi	1
	weak	faible	gering	débil	Gaudros	3
	medium	moyenne	mittel	media	Passionate Pink	5
	strong	forte	stark	fuerte	Gausudre	7
11. (* (*)	Leaf: length	Feuille : longueur	Blatt: Länge	Hoja: longitud		
QN (d)	short	courte	kurz	corta	Gaudros	3
	medium	moyenne	mittel	media	Gaudwwhi	5
	long	longue	lang	larga	Passionate Rainbow	7
12. (* (*)	Leaf: width	Feuille : largeur	Blatt: Breite	Hoja: anchura		
QN (d)	narrow	étroite	schmal	estrecha	Redgapi	3
	medium	moyenne	mittel	media	Gausudre	5
	broad	large	breit	ancha	Gaudwwhi	7
13. (* (*) (+)	Leaf: length/width ratio	Feuille : rapport longueur/largeur	Blatt: Verhältnis Länge/Breite	Hoja: relación longitud/anchura		
QN (d)	slightly elongated	légèrement allongée	leicht lang gezogen	ligeramente alargada	Gaudwwhi	3
	moderately elongated	modérément allongée	mäßig lang gezogen	moderadamente alargada	Gaudros	5
	strongly elongated	fortement allongée	stark lang gezogen	fuertemente alargada	Redgapi	7
14.	Leaf: position of maximum width	Feuille : position de la largeur maximale	Blatt: Position der größten Breite	Hoja: posición de la anchura máxima		
QN (d)	towards base	vers la base	zur Basis hin	hacia la base		1
	at mid point	au milieu	in der Mitte	en el medio	Gaudros	2
	towards apex	vers le sommet	zur Spitze hin	hacia el ápice	Baltincite	3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
15.	Leaf: undulation of margin	Feuille : ondulation du bord	Blatt: Randwellung	Hoja: ondulación del borde		
QN	(d) absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Passionate Pink	1
	moderate	moyenne	mittel	moderada	Gaudwwhi	2
	strong	forte	stark	fuerte	The Bride	3
16. (*)	Leaf: intensity of green color	Feuille : intensité de la couleur verte	Blatt: Intensität der Grünfärbung	Hoja: intensidad del color verde		
QN	(d) light	faible	hell	claro		3
	(e) medium	moyenne	mittel	medio	Redgapi	5
	dark	forte	dunkel	oscuro	Gaudwwhi	7
17. (*)	Leaf: variegation	Feuille : panachure	Blatt: Panaschierung	Hoja: variegación		
QL	(d) absent	absente	fehlend	ausente	Gaudwwhi	1
	(e) present	présente	vorhanden	presente	Passionate Rainbow	9
18. (*) (+)	Leaf: distribution of variegation	Feuille : répartition de la panachure	Blatt: Verteilung der Panaschierung	Hoja: distribución de la variegación		
PQ	(d) marginal	marginale	am Rand	marginal	Passionate Rainbow	1
	(e) central	centrale	in der Mitte	central	Jo Adela	2
	irregular blotches	taches irrégulières	unregelmäßige Flecken	manchas irregulares		3
	fine flecks	panachure fine	feine Flecken	manchitas		4
19.	Leaf: area covered by variegation	Feuille : surface couverte par la panachure	Blatt: Größe der Panaschierung	Hoja: área cubierta por la variegación		
QN	(d) small	petite	klein	pequeña	Passionate Rainbow	3
	(e) medium	moyenne	mittel	media		5
	large	grande	groß	grande		7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
20. (*)	Leaf: color of variegation	Feuille : couleur de la panachure	Blatt: Farbe der Panaschierung	Hoja: color de la variegación		
PQ	(d) white	blanche	weiß	blanco		1
	(e) yellowish white	blanc jaunâtre	gelblichweiß	blanco amarillento	Passionate Rainbow	2
	yellow	jaune	gelb	amarillo	Corries Gold	3
	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	amarillo verde	Jo Adela	4
21. (*)	Leaf: anthocyanin coloration	Feuille : pigmentation anthocyanique	Blatt: Anthocyan- färbung	Hoja: pigmentación antociánica		
QN	(d) absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Gaudwwhi	1
	(e) weak	faible	gering	débil		3
	medium	moyenne	mittel	media	Passionate Pink	5
	strong	forte	stark	fuerte	Passionate Rainbow	7
22. (*) (+)	Leaf: distribution of anthocyanin coloration	Feuille : répartition de la pigmentation anthocyanique	Blatt: Verteilung der Anthocyan- färbung	Hoja: distribución de la pigmentación antociánica		
PQ	(d) mainly towards base	principalement vers la base	vorwiegend zur Basis hin	principalmente hacia la base	Passionate Pink	1
	(e) mainly towards apex	principalement vers le sommet	vorwiegend zur Spitze hin	principalmente hacia el ápice		2
	mainly towards margin	principalement vers le bord	vorwiegend zum Rand hin	principalmente hacia los bordes		3
	mainly along main vein	principalement le long de la nervure principale	vorwiegend entlang der Hauptader	principalmente a lo largo del nervio principal	Redgapi	4
	discrete spots	taches isolées	einzelne Punkte	manchas diferenciadas		5
	irregular blotches	taches irrégulières	unregelmäßige Flecken	manchas irregulares	Harrosy	6

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
23. (*)	Leaf: area covered by anthocyanin coloration	Feuille : surface couverte par la pigmentation anthocyanique	Blatt: Größe der Anthocyanfärbung	Hoja: área cubierta por la pigmentación antociánica		
QN	(d) small	petite	klein	pequeña	Harrosy	3
	(e) medium	moyenne	mittel	media		5
	large	grande	groß	grande	Passionate Pink	7
24.	Flowering stem: anthocyanin coloration	Tige florale : pigmentation anthocyanique	Blütentrieb: Anthocyanfärbung	Tallo floral: pigmentación antociánica		
QN	(f) absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Gaudwwhi	1
	weak	faible	gering	débil	The Bride	3
	medium	moyenne	mittel	media		5
	strong	forte	stark	fuerte	Passionate Pink	7
25.	Flowering stem: distribution of anthocyanin coloration	Tige florale : répartition de la pigmentation	Blütentrieb: Verteilung der Anthocyanfärbung	Tallo floral: distribución de la pigmentación antociánica		
PQ	(f) in distal quarter	sur le quart distal	im distalen Viertel	en el cuarto distal	The Bride	1
	in distal half	sur la moitié distale	in der distalen Hälfte	en la mitad distal	Baltincite	2
	throughout	sur l'ensemble	durchgehend	en todo el tallo	Passionate Pink	3
26. (*)	Bud: color	Bourgeon : couleur	Knospe: Farbe	Yema: color		
PQ	(g) RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
27. (*) (+)	Flower: width	Fleur : largeur	Blüte: Breite	Flor: anchura		
QN	narrow	étroite	schmal	estrecha	Redgapi	3
	medium	moyenne	mittel	media	Gaudwwhi	5
	broad	large	breit	ancha	The Bride	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
28.	Petal: shape	Pétale : forme	Blütenblatt: Form	Pétalo: forma		
(+)						
PQ	ovate	ovale	eiförmig	oval	The Bride	1
	elliptic	elliptique	elliptisch	elíptico	Passionate Pink	2
	obovate	obovale	verkehrt eiförmig	oboval		3
	obtrullate	transverse	verkehrt rautenförmig	fusiforme invertida		4
	rhombic	losangique	rhombisch	rómbico	White Dove	5
29.	Petal: length	Pétale : longueur	Blütenblatt: Länge	Pétalo: longitud		
(*)						
(+)						
QN	short	court	kurz	corto	Redgapi	3
	medium	moyen	mittel	medio	Gaudros	5
	long	long	lang	largo	Gaudwwhi	7
30.	Petal: width	Pétale : largeur	Blütenblatt: Breite	Pétalo: anchura		
(*)						
(+)						
QN	narrow	étroit	schmal	estrecho	Passionate Pink	3
	medium	moyen	mittel	medio	Gaudros	5
	broad	large	breit	ancho	Gaudwwhi	7
31.	Petal: length/width ratio	Pétale : rapport longueur/largeur	Blütenblatt: Verhältnis Länge/Breite	Pétalo: relación longitud/anchura		
(*)						
QN	slightly elongated	légèrement allongé	leicht lang gezogen	ligeramente alargado	Gaudwwhi	3
	moderately elongated	modérément allongé	mäßig lang gezogen	moderadamente alargado	Redgapi	5
	strongly elongated	fortement allongé	stark lang gezogen	fuertemente alargado	Passionate Pink	7
32.	Petal: main color of inner surface	Pétale : couleur principale de la face interne	Blütenblatt: Hauptfarbe der Innenfläche	Pétalo: color principal de la cara interna		
(*)						
(+)						
PQ	(h) RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
33. (* (+)	Petal: secondary color of inner surface (excluding veins)	Pétale : couleur secondaire de la face interne	Blütenblatt: Sekundärfarbe der Innenfläche (ohne Adern)	Pétalo: color secundario de la cara interna (excluidos los nervios)		
PQ	(h) RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
34. (* (+)	Petal: distribution of secondary color of inner surface (excluding veins)	Pétale : répartition de la couleur secondaire sur la face interne (sans les nervures)	Blütenblatt: Verteilung der Sekundärfarbe der Innenfläche (ohne Adern)	Pétalo: distribución del color secundario de la cara interna (excluidos los nervios)		
PQ	(h) none	aucune	keine	ausente		1
	at tip	au sommet	an der Spitze	en la punta		2
	at margin	au bord	am Rand	en el borde	Harrosy	3
	at base	à la base	an der Basis	en la base		4
	irregular blotches	taches irrégulières	unregelmäßige Flecken	manchas irregulares		5
	fine flecks	panachure fine	feine Flecken	manchitas		6
35. (* (+)	Petal: conspicuousness of veins	Pétale : netteté des nervures	Blütenblatt: Auffälligkeit der Adern	Pétalo: visibilidad de los nervios		
QN	(h) absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Gaudwwhi	1
	weak	faible	gering	débil	Gausudre	3
	medium	moyenne	mittel	media	Passionate Blush	5
	strong	forte	stark	fuerte	Passionate Pink	7
36.	Style: color	Style : couleur	Griffel: Farbe	Estilo: color		
PQ	(h) white	blanc	weiß	blanco	The Bride	1
	yellowish white	blanc jaunâtre	gelblichweiß	blanco amarillento	Gaudwwhi	2
	pink	rose	rosa	rosa	Passionate Pink	3
	red	rouge	rot	rojo	Redgapi	4

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
37.	Stamen: color of filament	Étamine : couleur du filament	Staubblatt: Farbe des Staubfadens	Estamen: color del filamento		
PQ (h)	white	blanc	weiß	blanco	Gaudwwhi	1
	white tinged pink	blanc teinté de rose	weiß mit rosa meliert	blanco veteado de rosa	Passionate Pink	2
	pink	rose	rosa	rosa	Redgapi	3
	red	rouge	rot	rojo		4
38.	Petal: color change with age	Pétale : changement de la couleur avec le temps	Blütenblatt: Veränderung der Farbe mit dem Alter	Pétalo: cambio de color con el paso del tiempo		
(+)						
QN	absent or very weak	absent ou faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Passionate Blush	1
	weak	faible	gering	débil	Gaudwwhi	2
	medium	moyen	mittel	medio		3
	strong	fort	stark	fuerte	Baltincite	4

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

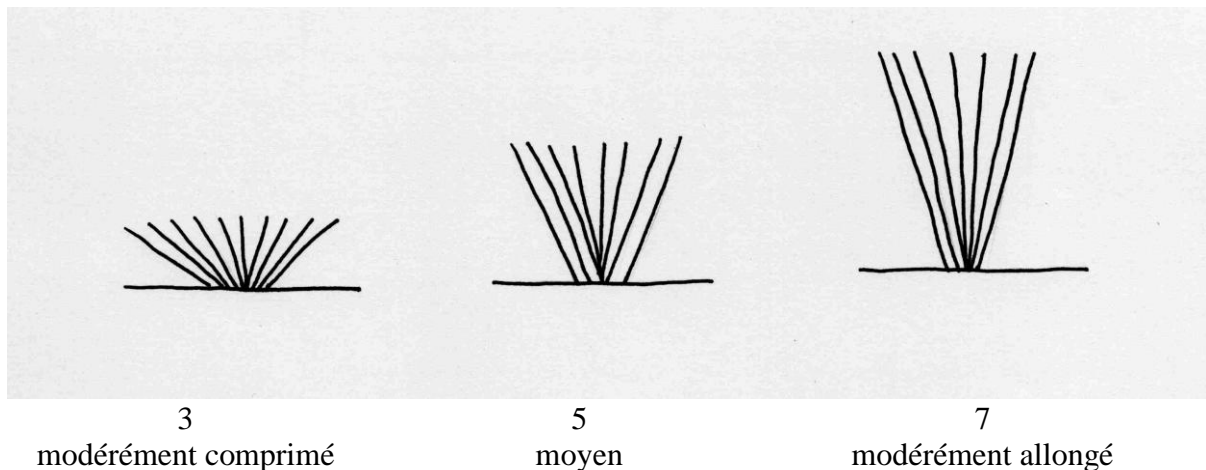
Sauf indication contraire, toutes les observations doivent être effectuées à l'époque de la pleine floraison.

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) À observer sur toute la plante, y compris les tiges florales.
- (b) À observer sur toute la tige florale.
- (c) À observer sur les jeunes rameaux avant l'ouverture des premières fleurs.
- (d) À observer sur des feuilles complètement déployées à partir du tiers inférieur de la tige.
- (e) À observer sur la face supérieure de la feuille.
- (f) À observer sur la partie de la tige florale située au-dessus des feuilles les plus hautes.
- (g) À observer juste avant l'ouverture de la fleur.
- (h) Les observations relatives aux couleurs doivent être effectuées dans la matinée sur des fleurs fraîches, complètement déployées, avant qu'elles ne commencent à se faner.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

Ad. 3 : Plante : rapport hauteur/largeur



Ad. 4 : Plante : densité

L'observation de la densité de la plante se fait en fonction de l'impression générale, compte tenu du feuillage et des fleurs.

Ad. 5 : Plante : nombre de fleurs



3
faible



5
moyen



7
élevé

L'observation du nombre de fleurs se fait à l'époque de pleine floraison et correspond au nombre de fleurs ouvertes sur la plante.

Ad. 7 : Tige : nombre de ramifications



3
petit

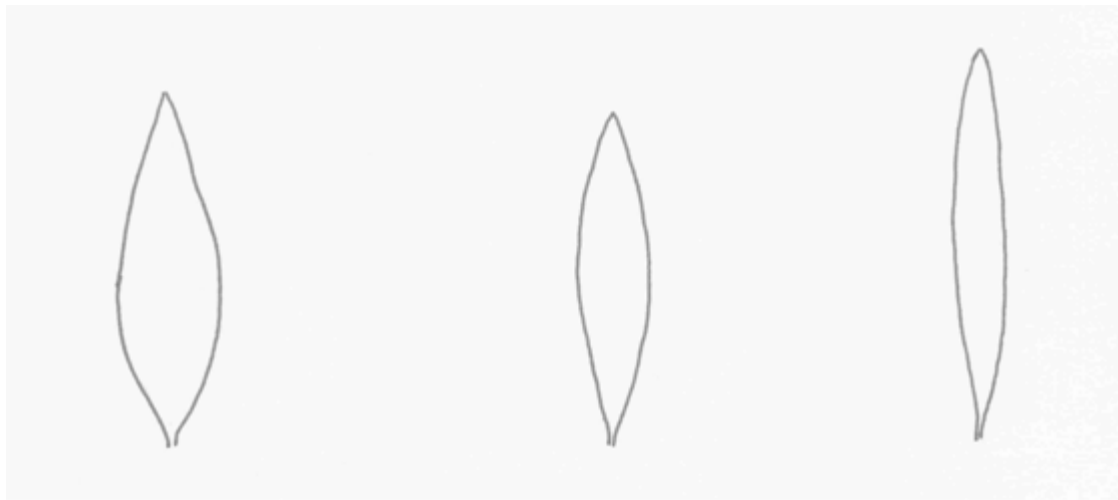


5
moyen



7
grand

Ad. 13 : Feuille : rapport longueur/largeur



3
légèrement allongée

5
modérément allongée

7
fortement allongée

Ad. 18 : Feuille : répartition de la panachure



1
marginale



2
centrale

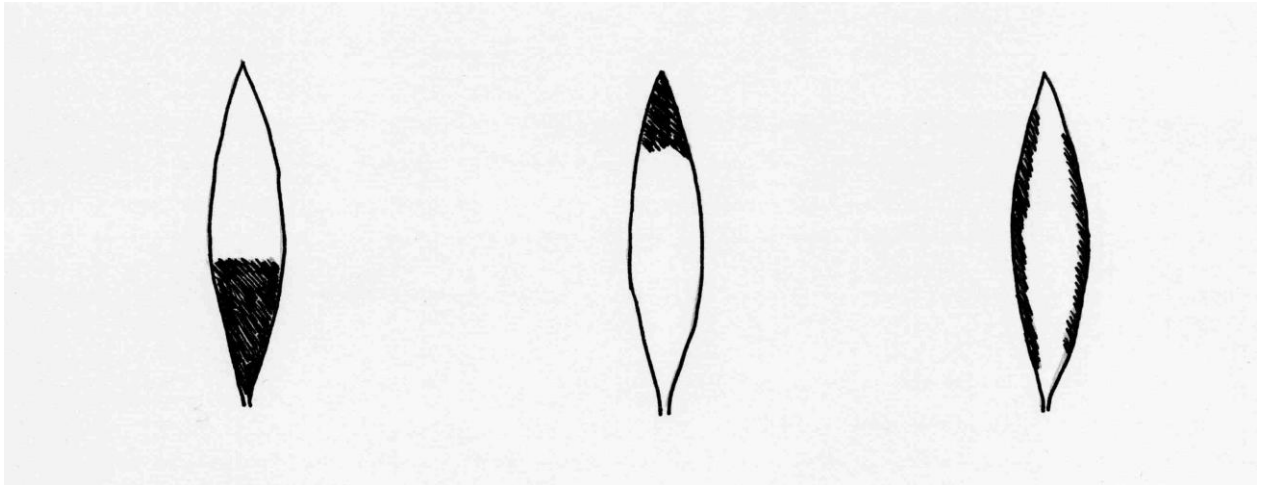


3
taches irrégulières



4
panachure fine

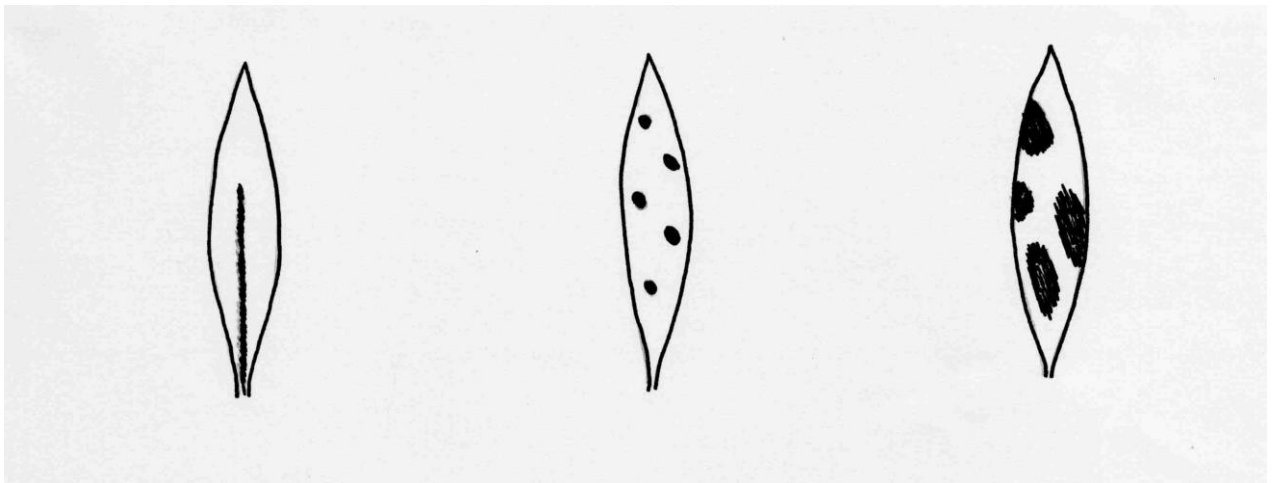
Ad. 22 : Feuille : répartition de la pigmentation anthocyanique



1
principalement vers
la base

2
principalement vers
le sommet

3
principalement vers
le bord

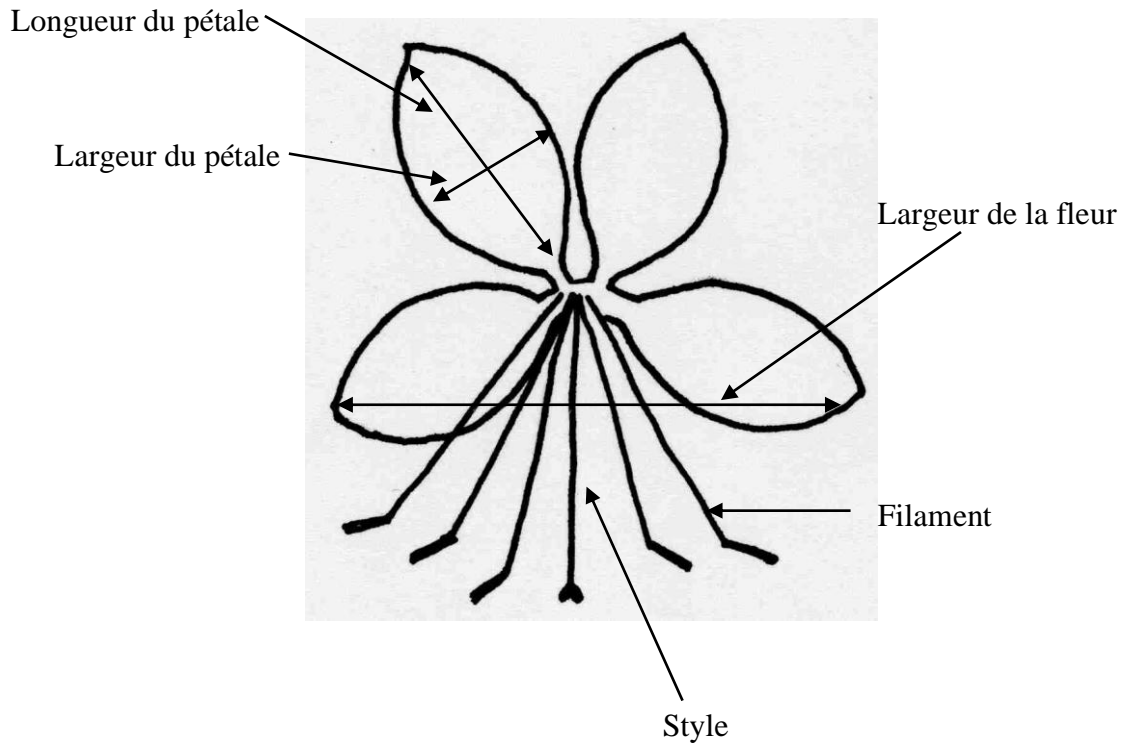


4
principalement le long de
la nervure principale

5
taches isolées

6
taches irrégulières

- Ad. 27 : Fleur : largeur
- Ad. 29 : Pétale : longueur
- Ad. 30 : Pétale : largeur



Ad. 28 : Pétale : forme

		< position de la partie la plus large >		
		en dessous du milieu	au milieu	au-dessus du milieu
< présentation latérale >	arrondie	 1 ovale	 2 elliptique	 3 obovale
	angulaire		 5 losangique	 4 transverse

Ad. 32 : Pétale : couleur principale de la face interne

La couleur principale correspond à la couleur qui recouvre la plus grande surface.

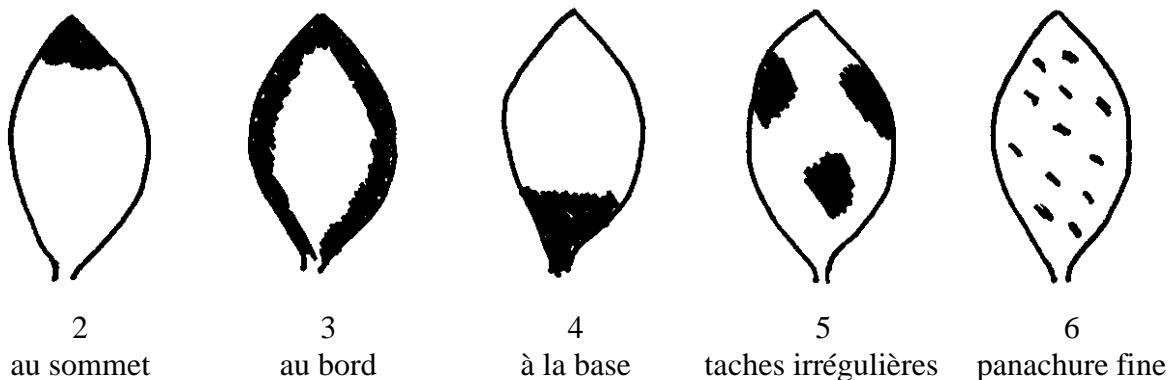
Ad. 33 : Pétale : couleur secondaire de la face interne (sans les nervures)

La couleur secondaire correspond à la couleur qui recouvre la deuxième surface la plus grande.



Exemples de pétales avec une couleur secondaire

Ad. 34 : Pétale : répartition de la couleur secondaire sur la face interne (sans les nervures)



2
au sommet

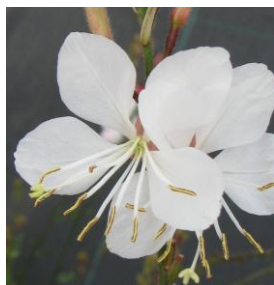
3
au bord

4
à la base

5
taches irrégulières

6
panachure fine

Ad. 35 : Pétale : netteté des nervures



1
absente ou très faible



3
faible



5
moyenne



7
forte

La netteté des nervures se détermine en fonction du contraste des couleurs.

Ad. 38 : Pétale : changement de couleur avec le temps

À observer sur des fleurs avant qu'elles ne sèchent et tombent.

9. Bibliographie

Brickell, C. (ed.), 1996: The Royal Horticultural Society A-Z Encyclopedia of Garden Plants. Dorling Kindersley Ltd., London, GB.

Huxley, A. (ed.), Griffiths, M. (ed.), Levy, M. (ed.), 1999: The Royal Horticultural Society. Dictionary of Gardening. McMillan Reference Ltd., London, GB.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Genre		
1.1.1 Nom botanique	<input type="text" value="Gaura L."/>	
1.1.2 Nom commun	<input type="text" value="Gaura"/>	
1.2 Espèce/groupe (veuillez préciser)	<input type="text"/>	
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)	<input type="text"/>	
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>	
Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété		
4.1 Schéma de sélection		
Variété résultant d'une :		
4.1.1 Hybridation		
a) hybridation contrôlée (indiquer les variétés parentales)		[]
b) hybridation à généalogie partiellement connue (indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))		[]
c) hybridation à généalogie inconnue		[]
4.1.2 Mutation (indiquer la variété parentale)		[]
4.1.3 Découverte et développement (indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)		[]
4.1.4 Autre (veuillez préciser)		[]
4.2 Méthode de multiplication de la variété		
4.2.1 Multiplication végétative		
a) boutures		[]
b) multiplication <i>in vitro</i>		[]
c) Autre (indiquer la méthode utilisée)		[]
4.2.2 Semences		[]
a) Auto-pollinisation		[]
b) Pollinisation croisée		[]
i) population		[]
ii) variété synthétique		[]
c) Hybride (veuillez préciser)		[]
d) Autre (veuillez préciser)		[]
4.2.3 Autre (veuillez préciser)		[]

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
<p>5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).</p>		
Caractères	Exemples de variétés	Note
5.1 Plante : hauteur (1)		
courte	Gausudre	3
moyenne	Redgapi	5
haute	Gaudwwhi	7
5.2 Feuille : panachure (17)		
absente	Gaudwwhi	1
présente	Passionate Rainbow	9
5.3 Feuille : pigmentation anthocyanique (21)		
absente ou très faible	Gaudwwhi	1
faible		3
moyenne	Passionate Pink	5
forte	Passionate Rainbow	7
5.4 Pétale : couleur principale de la face interne (32)		
blanc	Gaudwwhi	1
rose clair	Passionate Pink	2
rose moyen	Gaudros	3
rose foncé		4
rouge		5

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
Caractères	Exemple de variétés	Note
5.5 Pétale : couleur secondaire de la face interne (sans les nervures) (33)		
blanc		1
rose clair		2
rose moyen	Harrosy	3
rose foncé		4
rouge		5
5.6 Pétale : répartition de la couleur secondaire sur la face interne (34) (sans les nervures)		
aucune		1
au sommet		2
au bord	Harrosy	3
à la base		4
taches irrégulières		5
panachure fine		6
5.7 Pétale : netteté des nervures (35)		
absente ou très faible	Gaudwwhi	1
faible	Gausudre	3
moyenne	Passionate Blush	5
forte	Passionate Pink	7

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Pétale : couleur principale</i>	<i>blanc</i>	<i>rose foncé</i>

Observations :

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
<p>#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété</p> <p>7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.3 Autres renseignements</p> <p>7.3.1 Utilisation principale</p> <p>a) plante de jardin []</p> <p>b) plante en pot []</p> <p>c) fleur coupée []</p> <p>d) autre []</p> <p>(veuillez préciser)</p> <p>7.3.2 Une photographie en couleur représentative de la variété doit être jointe au questionnaire technique.</p>		
<p>8. Autorisation de dissémination</p> <p>a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.</p>		

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | |
|---|---------|---------|
| a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) | Oui [] | Non [] |
| b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [] | Non [] |
| c) Culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| d) Autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]